

Collines et Forêts du Perche

Du 26 mars 2016 au 28 mars 2016

niveau : Moyen

Nombre de personnes : 12 avec organisateur compris

Date de validation des inscriptions : 18 décembre 2015

Randonnée dans le pays du Perche forêts domaniales villages et collines du parc

PROGRAMME

Samedi 26 mars: la Chapelle-Montligeon, forêt domaniale de Réno-Valdieu, ST victor-réno, fontaine de madame Jeanne Malétable, Tourouvre

Distance étape : 24km, durée : 8 h environ, dénivelé cumulé : + 300m / - 300 m.

dimanche 27 mars: rando en boucle forêts du Perche et de la Trappe, Prépotin, Buperté, les Coudrais, Tourouvre

Distance étape : 24 km, durée : 8h environ, dénivelé cumulé : + 350 m / - 350 m.

lundi 28 mars: Tourouvre, les Coudrais, le boulay aux Alouettes Lauveloup, Abbaye de Valdieu, la Béhardière, Bauvilliers, a Chapelle-Montligeon *Distance : 23 km, durée : 8 h environ, dénivelé cumulé : + 300 m / - 300 m*

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Coût prévisionnel : 150 € comprenant les demi-pensions, les frais CAF, les frais de car, les frais d'organisation (courrier, téléphone, cartes, etc...), mais ne comprenant pas les repas des midis, les en-cas et boissons diverses, ni les transports SNCF .

RENSEIGNEMENTS

Niveau technique : sans

Niveau physique : moyen

Horaires de train :

Aller : vendredi 25 mars – départ de paris Montparnasse par ter 62477 à 16h24, arrivée à Nogent-le-Rotrou à 18h24

Retour : lundi 28 mars – départ de Nogent le Rotrou par ter 16778 à 18h14, arrivée à Paris Montparnasse à 19h53.

Repas du midi : à tirer du sac et à la charge des participants, ils seront pris sur le terrain. Prévoir les 3 repas du midi

Hébergement : 1^{er} soir sanctuaire de Montligeon avec repas du soir 2^{ème} et 3^{ème} jour Tourouvre gîte d'étape communal

Équipement et matériels à emporter : matériel habituel de randonnée + drap de couchage et bâtons de marche

Inscription : demande en ligne, par courrier ou auprès du secrétariat du CAF Ile de France dès la parution de la fiche technique et validation des inscriptions à partir du 18/12/ 2015 (selon la règle des priorités si places insuffisantes le jour de validation). L'inscription n'est effective qu'après le versement de 150 € . Il existe une assurance annulation, se renseigner au secrétariat du CAF pour plus de renseignements. Date limite d'inscription le 12/03/ 2016.

Pour en savoir plus : carte IGN 1/25 000 n° 1816 ET.